

PALESTINE : IMPOSONS LE Cessez-le-feu

STOP GENOCIDE GAZA

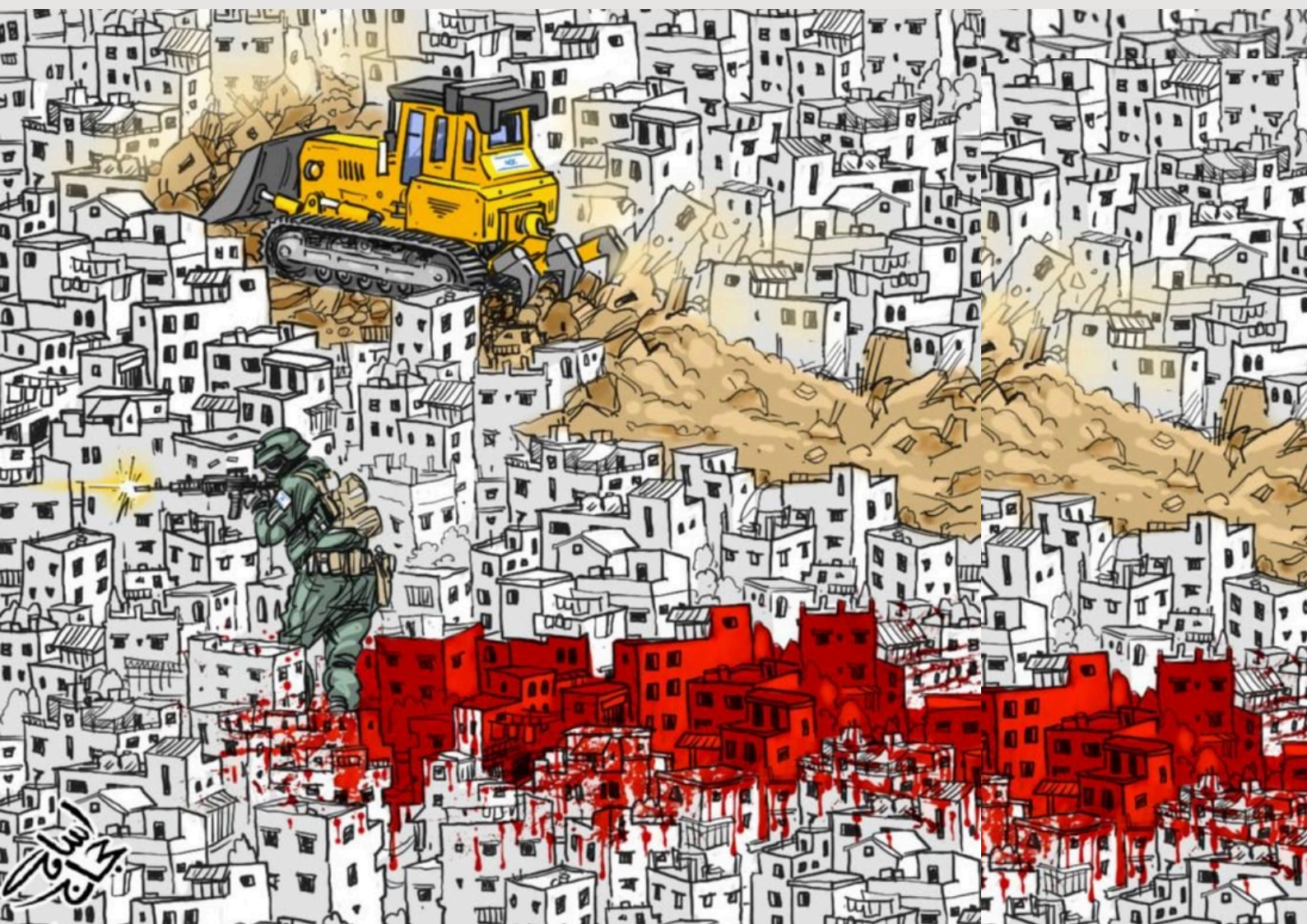
SANCTIONS CONTRE ISRAËL

MANIFESTATION

15h00

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

PLACE DE JAUDE à Clermont-Ferrand



Collectif 63 pour une paix juste et durable (33 organisations) : AFPS 63, Amis Huma 63, Amis Temps Cerises, Attac 63, Cimade 63, CGT-UD 63, Collectif Blouses Blanches pour Gaza 63, Collectif Nous aussi-63, Confédération Paysanne 63, DAL 63, EELV 63, FPRA, France Insoumise 63, FSU 63, Génération.s 63, Jeunes communistes 63, Jeunes écologistes 63, Jeunes Génération.s 63, Libre Pensée 63, LDH 63, MRAP 63, NPA 63, Nouvelle Donne 63, PCF 63, PG 63, RESF 63, Solidaires 63, Syndicat Avocats France 63, Union Etudiante Auvergne, Urgence Gaza 63, US Lycéenne 63, 4ACG Auvergne.

Contact : afps.pdd@gmail.com

Le 21 septembre, cela fera 11,5 mois que la population palestinienne de Gaza subit les attaques d'une violence inouïe de l'armée israélienne. Les bombardements se poursuivent et n'épargnent, ni les écoles où la population s'est réfugiée, ni les zones déclarées comme sûres. La population est affamée, assoiffée, épuisée par les ordres de déplacement incessants.

Le bilan officiel de 41.000 tués, dont une majorité de femmes et d'enfants, déjà effroyable pour une population de 2,3 millions d'habitants, ne prend en compte, ni les disparus sous les décombres estimés à au moins 15.000, ni les dizaines de milliers de blessés en attente de soins, ni les innombrables personnes mortes d'épuisement, de faim, de soif, de maladies non soignées en-dehors de ce qui reste des hôpitaux.

Les Etats occidentaux, Etats-Unis en tête, enchaînent les déclarations de façade en faveur d'un cessez-le-feu mais ne proposent aucune sanction pour l'imposer et continuent à livrer des armes à l'Etat d'Israël.

En Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, la population est de plus en plus soumise aux attaques de l'armée et des colons, elle vit dans un quasi-état de siège. Depuis le 7 octobre, le gouvernement israélien exploite la guerre à Gaza pour intensifier ses politiques d'expansion des colonies, de démolition de maisons, d'isolement de Jérusalem. On y compte plus de 670 Palestiniens tués depuis le 7 octobre. L'armée israélienne a lancé le 28 août une offensive de très grande ampleur contre les camps de réfugiés du Nord de la Cisjordanie.

En Israël même, les destructions de villages bédouins s'intensifient, et les Palestiniens sont soumis à une très forte répression et à un racisme omniprésent. Les arrestations et détentions arbitraires se multiplient partout en Palestine, les conditions de détention des prisonniers sont désastreuses, la torture s'est généralisée.

FACE AU GÉNOCIDE EN COURS, DONT LE CARACTÈRE « PLAUSIBLE » A ÉTÉ POINTÉ PAR LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE DEPUIS 7 MOIS, LES ETATS, DONT LA FRANCE, ONT L'OBLIGATION D'AGIR.

La même Cour Internationale de Justice a également, le 19 juillet, pointé l'illégalité de l'occupation du territoire palestinien et de sa colonisation, et l'obligation de l'Etat d'Israël d'y mettre fin. Rappelons enfin que le procureur de la Cour pénale internationale a demandé des mandats d'arrêt à l'encontre des dirigeants israéliens B. Nétanyahou et Y. Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le Collectif 63 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens exige :

- Un cessez-le-feu immédiat et pérenne à Gaza, le retrait de l'armée israélienne et l'ouverture de tous les points de passage à l'aide humanitaire, ainsi que la fin du blocus.
- La fin de l'occupation, de la colonisation et de la politique d'apartheid.
- La libération de toutes les personnes détenues, qu'il s'agisse des otages détenus par le Hamas, des 10.000 prisonniers politiques palestiniens détenus au mépris du droit international, et des milliers de Palestiniens de Gaza transférés dans des centres de détention et de torture.
- Un soutien matériel et politique à l'UNWRA, qui joue un rôle irremplaçable auprès des réfugiés palestiniens et de toute la population de Gaza.
- La protection des journalistes palestiniens et l'ouverture de Gaza à la presse internationale.
- La fin de l'impunité d'Israël, et notamment un embargo sur toutes les livraisons d'armes, des sanctions diplomatiques, la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.
- La reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine, associée au rappel du droit au retour des réfugiés palestiniens et à l'affirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

**En ce 21 septembre,
Journée internationale de la Paix,
l'avenir de l'humanité passe par la construction
de la justice, seule voie permettant la paix.**